

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS,
adressé à Monsieur Walter CHAVANNE, représentant le pétitionnaire
« LES CARRIERES JURASSIENNES »
(Site de VINCENT- FROIDEVILLE et LOMBARD)

Conformément aux dispositions du décret n° 2011-2018 du 20 décembre 2011 qui stipule :

« Dès réception des registres et documents annexes, le Commissaire Enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le responsable du projet et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse des observations. Le responsable du projet dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles »,

Vous trouverez ci-après :

- **Les observations écrites ou courriels recueillis lors des permanences ou sur le site dématérialisé de la Préfecture du JURA ainsi que les courriers déposés en mairie.** (Copie du Registre d'enquête et courriels joints au présent procès-verbal).

➤ **Observations recueillies :**

1/ Lors des permanences :

Deux personnes ont été reçues lors de nos quatre permanences.

1^{ère} permanence :

- **En Mairie de LOMBARD** : vendredi 17 mars 2023 de 15h30 à 17h30.

Aucune personne ne s'est présentée durant les 2 heures de cette permanence.

2^{ème} permanence :

- **En Mairie de VINCENT-FROIDEVILLE** : jeudi 23 mars 2023 de 10h à 12h.

Monsieur LELIEVRE Dominique habitant VINCENT est venu prendre connaissance du dossier et nous a dit être plutôt « favorable » au projet.

3^{ème} permanence :

- En Mairie de LOMBARD : mercredi 5 avril 2023 de 15h30 à 18h30.

Aucune personne ne s'est présentée durant les 3 heures de cette permanence.

4^{ème} permanence :

- En Mairie de VINCENT- FROIDEVILLE : lundi 17 avril 2023 de 15h30 à 18h30.

Nous avons reçu 4 visiteurs :

- Monsieur MARTIN Jérôme et Madame PETETIN Sylviane domiciliés à VILLEVIEUX, commune voisine, nous font part de leur inquiétude quant au niveau d'eau insuffisant d'un affluent de la SEILLE (la SEILLETTE) pour le bon fonctionnement de leur moulin. Vice-président de l'Association « pour les Usiniers, Amis et Riverains de la SEILLETTE », Monsieur MARTIN nous remet un courrier correspondant à la pièce jointe n°4 (2 pages).
- Monsieur BOUVIER Pascal, maire de VILLEVIEUX et son 1^{er} adjoint Monsieur JOLY Jean-Yves nous font part de leurs observations et des réserves émises concernant la question de l'eau, considérant que l'existence de la carrière en impacte directement la ressource. A cet effet, ces élus nous remettent un extrait du registre des délibérations de la commune de VILLEVIEUX, valant « AVIS » correspondant à la pièce jointe n°5 (2 pages).

2/ Sur le site de la Préfecture du JURA :

préf-enquêtes-publiques@jura.gouv.fr.

- Mail de Monsieur BILLET Emmanuel, maire de RUFFEY SUR SEILLE adressé en Préfecture le 21 mars 2023 faisant part d'observations et de réserves concernant l'environnement, la nappe phréatique et la rivière SEILLE correspondant à la pièce n°1 (1 page).
- Mail des « Collectifs Saône et Doubs Vivants – Sundgau Vivant Gestion et Loue et Rivières Comtoises adressé le dimanche 16 avril 2023 des observations et réserves identiques au mail précédent correspondant à la pièce n°3 (17 pages).

3/ Courrier reçu en mairie :

- Courrier de Monsieur GERMAIN Bruno domicilié à VILLEVIEUX, en date du 13 avril 2023, déposé le dit- jour en mairie de VINCENT-FROIDEVILLE correspondant à la pièce n° 2 (2 pages).

4/ Pour information :

- En dehors des créneaux de présence du Commissaire-Enquêteur, 2 personnes ont pris connaissance du dossier d'enquête en mairie de LOMBARD le vendredi 24 mars 2023 sans laisser d'observations.

Il s'agit de Monsieur BONNET Guy et de Monsieur GERMAIN Bruno. Cette personne, citée précédemment a déposé son courrier dans la commune de VINCENT-FROIDEVILLE comme indiqué ci-avant.

Fait à CUISIA, le 24 avril 2023.

Alain FRERE,
Commissaire-Enquêteur.